NOUVELLE-ORLÉANS, 1er NOVEMBRE 1896.

Livraison 6ème | 5e SÉRIE. | Tome 3.

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athénée Louisianais,

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.50 par An, payable d'avance.
Le Numéro, 25 Cents,
Chez **M. G. F. WHARTON,** 5 rue Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS:
IMPRIMERIE COSMOPOLITE, 406, RUE DE CHARTRES,
1896.

Nouvelle-Orléans, 1er Novembre 1896.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Rentrée—Séance du 9 Octobre 1896.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

A huit heures la séance est ouverte.

M. le Président en ouvrant la séance dit qu'il espère que ses collègues ont beaucoup travaillé pendant les vacances et travailleront encore beaucoup pour arriver au but que s'est proposé l'Athénée.

M. Gaston Doussan annonce pour la prochaine réunion un manuscrit ayant pour titre " Honneur, Patrie."

M. d'Anglade donne lecture d'une lettre qui lui est adressée par l'attaché militaire de l'ambassade française à Washington, dans laquelle il est demandé des renseignements sur le Général Lallemand. Les membres sont incapables de fournir à M. le Consul les renseignements voulus.

M. Fortier lit une lettre que lui a envoyée M. Henri Vignaud, premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Motion est faite, secondée et adoptée que cette lettre soit inscrite au procès-verbal :

"AMBASSADE DES ETATS-UNIS,
"59 Rue Galilée.

" PARIS, le 20 août, 1896.

"*Monsieur Alcée Fortier,*
"*Président de l'Athénée Louisianais,*
"*et Professeur à la Tulane University,*
"*New Orleans, Louisiana, U. S. A.*"

" Mon cher et éminent compatriote :

" Vous avez pensé à m'envoyer votre beau discours du 14 juillet comme vous avez pensé à m'adresser le numéro de l'Athénée où vous rappelez en termes si gracieux pour Madame Vignaud et pour moi la délicieuse journée que nous avons passée ensemble à ma maison de Bagneux. Je suis ainsi deux fois votre obligé, car je suis reconnaissant à ceux qui m'arrachent à mes multiples occupations officielles pour m'obliger à reporter ma pensée sur notre chère Louisiane que je ne reverrai peut-être jamais et dont le doux nom ravive toujours en moi des émotions délicieuses.

" J'aurais dû accuser réception plus tôt de "l'Athénée," mais j'attendais pour le faire de pouvoir vous envoyer

pour la Société que vous présidez si dignement un souvenir qui, j'en suis sûr, sera aussi agréable à vous qu'à tous vos collègues : le portrait de Pierre Margry, qui a tant fait pour l'histoire des découvertes et de la colonisation françaises dans cette vaste région du Trans-Mississippi à laquelle les Franco-Américains sont plus particulièrement attachés. Grâce à l'obligeance de Madame Margry je suis aujourd'hui en mesure de satisfaire ce désir. Elle n'avait qu'une petite photographie de son mari : je l'ai fait agrandir et retoucher au crayon par un artiste habile et j'ai ainsi obtenu un beau portrait de ce grand travailleur qui a usé sa vie à réunir, au prix des plus grands sacrifices personnels, les monuments originaux de l'Histoire Coloniale de la France d'Outre Mer.

" Il est mort à la peine sans avoir pu achever tout à fait son œuvre, car il avait encore un volume de documents à publier et il aurait fallu ajouter à sa collection, pour la compléter, une série de cartes importantes. Un de nos compatriotes, M. Lambert Tree, de Chicago, à qui l'on doit déjà la belle statue de La Salle qui orne l'une des places de cette ville, avait généreusement offert de prendre à sa charge les frais d'impression de cet atlas pour la publication duquel je lui avais promis mon concours. Malheureusement une longue maladie de Margry, dont il ne s'est jamais relevé, a fait avorter ce projet. Ces cartes ont été retrouvées dans les papiers du défunt, et la Bibliothèque Nationale de Paris, qui a acheté tous ses manuscrits, est en marché de les acheter également.

" Je vous enverrai dans quelques jours, je pense, le portrait de mon vieil ami. Présentez-le à l'Athénée, je vous prie, au nom de Madame Margry et au mien. Il rappellera à ses membres le souvenir d'un homme aussi

modeste que laborieux, qui aimait la Louisiane comme nous l'aimons nous-mêmes et envers qui nous avons contracté une dette de reconnaissance que nous ne pourrons jamais acquitter.

"Merci encore une fois pour le plaisir que vous m'avez donné de vous lire et croyez aux sentiments affectueusement dévoués de votre très honoré compatriote,

"HENRY VIGNAUD."

M. le Dr. Devron présente à ses collègues un petit portrait de Pierre Margry qu'il a obtenu par l'entremise de M. Charles Chadenat, libraire à Paris. Il en a fait faire une reproduction, à la Nouvelle-Orléans, par M. Mugnier.

M. le Dr. Devron, ayant obtenu la permission de retirer des archives des cours le codicille du testament du comte de Moctezuma (Montézuma), mort à la Nouvelle-Orléans en 1836, le présente à l'Athénée. Les membres examinent avec un curieux intérêt ce vieux document dont l'écriture est tellement fine qu'elle en est difficile à lire. Le docteur promet d'en faire une copie lisible afin de la publier et de compléter, ainsi, les différents articles déjà publiés par lui dans nos "Comptes-Rendus" et ayant rapport au même personnage.

Après suspension des règlements, est élu membre actif à l'unanimité des voix, MM. P. Antonin Lelong, recommandé par MM. G. B. d'Anglade et J. Numa Augustin.

Ajournement.

Séance du 23 Octobre 1896.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER

A huit heures la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Henri A. Bernard qui s'exprime en ces termes :

" Messieurs de l'Athénée,

" Je vous demanderai la permission de vous lire quelques poésies, écrites par mon grand-père, Stephen Bernard.

" Mon aïeul était Français, mais il aimait la Louisiane qui fut pour lui une seconde patrie, sa patrie d'adoption, si je puis m'exprimer ainsi, et où il trouva la paix et le bonheur qu'on lui avait refusés en France.

" Chassé de la mère-patrie par la tourmente révolutionnaire, il vint aborder sur les côtes hospitalières du Massachusets. Plus tard, il s'établit en Louisiane et y passa le reste de sa vie.

" Il vécut ici dans l'intimité de presque tous nos littérateurs de l'époque. Je crois qu'il eut l'honneur de connaître aussi le très regretté secrétaire perpétuel de l'Athénée, M. le Docteur Alfred Mercier. Il écrivit beaucoup en vers et en prose pour nos journaux français. La littérature de journal, vous le savez, ne se conserve pas, généralement. De tout ce qu'il écrivit je ne recueillis que quelques morceaux. Parmi ces morceaux j'en ai distingué quelques-uns que je fis voir à M. le Président et ce sont ceux-là que j'aurai le plaisir de vous lire ce soir.

"Je vous lirai, d'abord, une pièce de vers dédiée à M. Charles Testut. M. Testut venait de fonder un journal à Mobile, dans l'Etat de l'Alabama, et mon grand-père, désireux de l'encourager dans son œuvre, lui adressa une poésie. Je vous lirai ensuite une imitation du remarquable poème anglais "The Snow." Cette poésie fit beaucoup de bruit dans la presse américaine et fut attribuée à une actrice. Artiste célèbre, douée d'une vive intelligence, elle se rendit coupable d'une faute, comme elle le dit elle-même, ce qui par degrés la conduisit à l'ignominie et à la mort. Elle repose maintenant, la pauvre fille, au "Potters Field," cimetière du pauvre et du réprouvé.

"Je finirai, Messieurs, par une chanson patriotique à Lamartine."

Après la lecture des trois poésies de M. Stephen Bernard, fort goûtées par l'Athénée, M. Gaston Doussan lit un travail de lui, ayant pour titre: "Honneur! Patrie!" Ce manuscrit fait honneur à notre second Vice-Président, qui a dépeint en termes patriotiques et dignes, les sentiments que vous font ressentir ces deux mots magiques inscrits sur le drapeau de la France.

A neuf heures le Président prononce l'ajournement.

SOUVENIRS DE VOYAGE DANS LES BASSES-PYRÉNÉES.

Nous quittons Paris par le train de minuit. Les lumières de la grande ville s'éteignent et disparaissent une à une derrière nous.

Une nuit passée dans un compartiment de voiture de seconde classe nous permet de constater que les wagons-lits que nous venons de quitter en Amérique sont décidément plus confortables tant pour les voyages de nuit que pour ceux de jour.

Notre convoi nous dépose le soir à sept heures à la gare de Pau, dans l'antique domaine de la couronne du Béarn.

Cette ville est bâtie sur le haut d'une colline, à environ quatre cents pieds au-dessus du niveau du gave de Pau dont les eaux serpentent aux pieds de la ville.

Le Boulevard du Midi s'étend devant la ville et borde le rocher qui s'adosse à la colline comme pour l'aider à soutenir le poids des hautes bâtisses qui longent le boulevard. C'est là qu'on remarque le grand-hôtel Gassion bâti en pierres de deux couleurs.

On monte à la ville soit par le chemin des voitures ou le sentier pratiqué pour les piétons. Nous choisissons le second moyen pour nous rendre à notre hôtel et, chemin faisant, nous sommes frappés de l'adresse et de l'agilité que déploient les portefaix qui nous précèdent, courbés sous le poids de notre bagage qu'ils portent sur l'épaule, enlacé dans une longe écharpe aux couleurs variées et saillantes, semblable à celles dont se servent les torréadors dans les combats de taureaux.

Arrivé en haut de ce qui pourrait porter le nom d'échelle, on se trouve dans une place publique, où le soir un orchestre militaire se fait entendre, devant la statue du bon roi Henri IV.

De cette place, ainsi que du Boulevard du Midi, le coup d'œil est très beau. On voit devant soi la vallée où circule le gave que traverse un pont solide et gracieux. De là s'étend encore la vue au loin et l'on admire les hautes montagnes qui forment la chaîne des Pyrénées. Parmi leurs cîmes élevées le Pic du Midi se distingue des autres par une nappe blanche qui se dessine sur son flanc tout près du sommet. C'est un lambeau de neige que le soleil du mois d'août, dont l'ardeur nous fait cligner de l'œil, n'a pas encore pu et ne pourra jamais fondre.

On nous conduit à l'Hôtel du Midi, médiocre d'apparence mais supérieur pour la cuisine. Je dois dire que mon compagnon de voyage, homme du pays, avait eu la prévoyance, dès notre arrivée, de lier une étroite amitié avec le chef cuisinier.

Ce dernier, prodigue de ses paroles, n'avait pas manqué de nous faire savoir que l'Empereur avait eu l'occasion de se régaler de sa cuisine.

Quoi qu'il en soit, je me félicitais d'avoir pour compagnon un homme qui nous attirait les bonnes grâces de ces braves gens en leur parlant le patois de leur pays.

C'est l'été. Tout le monde est parti. La ville est déserte, les magasins sont presque tous fermés. La chasse ne doit s'ouvrir qu'à l'automne. C'est alors que reparaîtront messieurs les Anglais. Malgré leur raideur proverbiale, leur aspect d'ennui perpétuel, ces milords, avec leurs belles armes de chasse, leurs meutes de chiens et leurs chevaux, soignés et exercés comme eux, viendront rendre la gaieté, une vie nouvelle à la ville endormie et aux campagnes maintenant tristes et silen-

cieuses, et réveiller l'écho des bois du son de leur cor vibrant.

Notre première journée se passe à visiter le château de Pau. On nous dit qu'il fut commencé au dixième siècle, et que plus tard Gaston Phébus le termina, en grande partie. Les initiales " G. P." furent placées sur une partie du château qui ne fut terminée pourtant qu'après sa mort. Napoléon III restaura le château.

On y remarque, dans la salle à manger, la tenture en tapisserie de Flandre qui couvre les panneaux. Ce sont principalement des scènes de chasse. D'autres appartements ont aussi des tapisseries de Flandre ainsi que des Gobelins, toutes fort belles. Dans plusieurs pièces les plafonds sont en chêne travaillé, avec rosaces appliquées. Les cheminées sont sculptées sur pierre.

C'est là que se trouve le berceau de Henri IV fait d'une écaille de tortue et qui se distingue par son originalité.

Les tours du château sont imposantes. La tour Gaston Phébus, ou tour du donjon, fut en son temps prison d'Etat.

Les halles de Pau sont au centre de la ville, au rez-de-chaussée d'une immense bâtisse à plusieurs étages. Le marché se tient aussi sur le trottoir et sur la rue même autour de la bâtisse. La mairie, les cours de justice correctionnelle et autres bureaux publics occupent les étages supérieurs de cette bâtisse.

On peut étudier à cet endroit le caractère du peuple, et mon compagnon m'en donne l'occasion en me faisant faire la connaissance de nombre de petits marchands et de marchandes qui étalent des fruits, légumes et autres produits sur les dalles du trottoir.

Je regrette de ne pas connaître le patois que parlent ces braves gens et de ne pouvoir conséquemment com-

prendre ce que dit de moi mon compagnon en me présentant. Je reste pourtant persuadé que je suis le bienvenu parmi eux, car tous sans exception, grands et petits, hommes et femmes, me donnent l'accolade la plus cordiale en m'appliquant sur chaque joue un baiser sonore.

J'avoue que cet accueil sympathique me fit une impression qui ne peut s'effacer, et je conserverai toujours le souvenir de ces baisers accompagnés de paroles cabalistiques que j'eusse bien pu prendre pour des jurons dans toute autre circonstance.

Ce fut ma première leçon dans l'étude que je me proposais de faire des mœurs du pays.

Un pont traverse le gave et mène à Jurançon. Là nous goûtons ce bon vin qui porte le nom de ce village. Il ne coûte pas cher et nous lui trouvons un goût, un parfum qui nous plaît et qui diffère beaucoup de ceux des vins qui viennent des bords de la Gironde.

Plus loin nous visitons les haras du Gouvernement et prenons plaisir à admirer un grand nombre de beaux étalons au poil soyeux et luisant, à l'allure fière et hautaine. Ils dressent l'oreille, et d'un œil étincelant jettent sur nous un regard de feu qui semble dire : " Allez vous-en, intrus ; que venez-vous faire ici ? "

Tout est dans un ordre parfait et d'une propreté irréprochable. Ce ne sont pas les écuries d'Augias. Loin de là.

Nous nous arrêtons devant la stalle d'un étalon du plus beau noir. C'est une bête arabe. Nous remarquons qu'il est aveugle, et comme nous nous apitoyons, le guide nous informe que la cause de sa cécité ne vient ni de maladie ni d'accident.

" L'animal a fait son temps " nous dit-il, il ne peut plus rendre de service. Quand ils en sont là, on leur

enlève la vue, afin de les rendre plus dociles. Dans quelques jours celui-ci servira encore une fois, mais ce sera alors après sa mort. Il a été marqué pour le couteau du boucher.

"Tenez," ajouta-t-il, "si vous aimez les plats vraiment délicats, je vous recommande un bifteck de cet étalon. Il est, je vous assure, dans les meilleures conditions possibles et vous aurez quelque chose de bon."

Je promis d'en goûter. Hasard ou non, je partis le lendemain et perdis ainsi l'occasion de faire connaître à mon palais un plat nouveau. Je dis nouveau pour moi du moins, car je n'ai souvenance aucune d'avoir jamais à bon escient mangé du cheval.

Nous visitons Naye, village situé tout près de Pau. Là nous rencontrons plusieurs négociants retirés. Après avoir fait fortune à la Nouvelle-Orléans, ils étaient retournés au pays natal pour y jouir de leurs épargnes. Nous dînons chez un ancien laitier qui venait de se faire bâtir une villa coquette qui eût fait honneur à nos avenues les plus fashionables.

Sa femme fait la cuisine, malgré le bien-être qui les entoure. La maison a tout le confort désirable. Les souterrains sont garnis de provisions, de vins et de fruits rangés sur des banquettes pour l'hiver. "Ceci," nous dit notre hôte en nous montrant du doigt plusieurs jarres en terre cuite, "contient du confit d'oie." C'est de l'oie conservée dans du lard. On nous en sert au dîner et nous le trouvons un mets fort délicat.

Nous remarquons partout nombre de vieux et de vieilles assis devant les portes des maisons. Les uns, le béret sur la tête, n'ont d'autre occupation que de fumer la pipe. Les vieilles, au contraire, dont le visage aux traits saillants est entouré de la frange plissée de leur bonnet blanc, passent leur temps à tisser des chaussons. Tous

se tiennent au soleil. Ils en ont besoin pour maintenir le plus longtemps possible la chaleur qui commence à s'éteindre chez eux.

Nous remarquons partout que c'est la femme qui travaille. L'homme est désœuvré ou ne fait que peu de travail. Le climat invite à la paresse. Ce pays serait un paradis pour toute cette populace oisive qui encombre les grandes villes, attendant le travail, sans le chercher, et souvent priant du fond du cœur qu'il ne vienne pas.

La population de cette partie de la France n'a ni la force ni la santé de celle qui habite la Bretagne. Les habitants des Basses-Pyrénées sont de petite taille, ont le teint gris. On y rencontre beaucoup de goitreux, de goitreuses surtout, et l'anémie fait un grand ravage chez les jeunes filles.

La cause en est peut-être due au climat ou au mode de vie. La nourriture, pourtant, nous paraît saine et suffisante, si nous devons en juger par les succulents ronds de bœuf rôti que nous avons goûtés en plusieurs endroits et par la "mestiure" et la "garbure" que l'on sert partout, composée chacune d'une variété de mets riches et formant chacune presque un repas.

Nous remontons à Pau pour assister aux manœuvres des troupes qui y sont stationnées. Il y avait six mille hommes aux casernes, qui sont situées devant une grande plaine, où les troupes font leurs évolutions. Ces casernes sont vastes mais manquent de style.

La plupart des soldats étaient nouveaux au service. Leur gêne apparente sous l'uniforme et sous le poids du mousquet faisait contraste avec l'allure toute militaire des officiers.

Ces derniers ne prennent guère de gants pour s'adresser à leurs hommes. Ils leur parlent d'un air d'autorité hautaine et presque dédaigneuse, et à la moindre

infraction leur jette au visage une salve d'épithètes injurieuses, humiliantes, et de jurons sonores qui nous rappellent le langage peu raffiné dont se servent quelquefois les sous-commandeurs dans nos campagnes pour obtenir des noirs le travail voulu.

Ces jeunes officiers, nous assure-t-on, sont des braves. Prêts à croiser l'épée pour la moindre offense, prêts à se rendre sur le champ de bataille au premier appel de l'Etat, on les voit sous le feu montrer autant d'insouciance pour leur vie qu'en ce moment ils montraient à nos yeux de dureté pour les soldats qu'ils commandaient.

Une voiture de place que nous prenons à la journée nous permet de visiter à l'aise les divers villages des environs de Pau.

Les chevaux du pays n'ont ni grâce, ni allure. Leur valeur consiste en leur vitesse et leur infatigable tenacité. Ils sont grands, maigres, plantés sur de vrais bâtons, efflanqués comme la Rossinante de Don Quichotte. Une fois partis, ils vont à votre guise aussi longtemps que vous le désirez, et leurs jambes en baguettes se frappent et s'entrecroisent avec rapidité mais ne se lassent jamais.

Tandis que nous sommes emportés avec vitesse sur le sol uni et ferme comme roc de ces grandes routes qui se déroulent devant nous comme un long drap blanc, entre deux rangées de peupliers majestueux plantés dans un ordre irréprochable, nous pensons à nos belles campagnes de la Louisiane, et comme nous serions heureux de pouvoir ajouter tout cela à leur charme.

N'ayant passé qu'une nuit à Orthez, je n'en ai gardé qu'un faible souvenir.

Navarrenx est originale par le mur à créneaux qui l'entoure. C'était autrefois une petite ville fortifiée où les seigneurs se retiraient pour défendre leurs biens et leur personne contre les attaques de l'ennemi.

Nous y sommes reçus par un ancien négociant de la Nouvelle-Orléans retiré là dans le but tout pacifique cette fois-ci de jouir des biens gagnés par son industrie à la Nouvelle-Orléans. Combien d'autres seraient heureux, comme il nous paraît être, s'ils avaient la prudence de quitter à temps le fardeau et les ennuis des affaires, et prenant à cœur leur santé plûtot que leurs écus, savaient retenir leur ambition dans les limites d'une médiocre aisance!

Plus loin, au versant de la montagne, dans un lieu désert et loin de tout mouvement, quelques toits de chaume forment un bourg d'un aspect assez pauvre.

C'est Susmiou. Là nous dînons chez des paysans et de vrais ceux-là. Ils ne parlent que le patois des Pyrénées. Je regrette de ne pouvoir causer avec ces braves gens qui nous reçoivent à cœur ouvert. Le seul mot français dont ils se servent et qui revient souvent dans le cours de la conversation est la particule affirmative, "oui." Quand ils le prononcent on dirait qu'ils vont continuer en français.

Pauvre masure qu'ils habitent, comme elle est délabrée! Les ravages du temps y ont laissé leur profonde empreinte. Elle est peut-être du siècle passé. Les moellons des murs, qui se détachent et sont prêts à rouler sur le sol, le disent bien.

Le mobilier est en bois brut, modeste et primitif, produit de l'industrie de nos hôtes eux-mêmes. Les quelques chaises ont perdu leurs dossiers et sont boiteuses. Une nappe sur la table est un luxe inconnu pour eux. La vaisselle, la verrerie, tout est grossier. La simplicité de leurs vêtements ajoutée à cet ensemble de médiocrité et de délabrement, indique la pauvreté du pays.

Toute la basse-cour, oies, poulets et pintades, se joint aux chèvres, chiens et autres animaux domestiques, fai-

sant ensemble la ronde autour de nous pour recevoir leur part du dîner.

Nous passons par Salies, connu par ses eaux thermales employées avec succès pour les guérisons des enfants lymphatiques, scrofuleux.

Nous sommes étonnés de voir si loin de la mer, à 40 milles environ, la production du sel constituer la principale industrie. La mer couvrait-elle autrefois cette partie de la terre ou se fait-elle jour jusque là par des veines souterraines pour fournir le sel qu'on retire du sol ?

Dans tous ces villages, au centre de l'angle des rues et partout où deux routes se croisent dans les campagnes, une croix en bois est plantée, et les bonnes gens de ce pays ne manquent pas en passant devant ce pieux et rustique insigne de leur foi chrétienne, de plier le genou et de faire le signe de la croix.

Ce peuple, celui des Basses-Pyrénées, a une grande vénération pour les choses saintes et se nourrit l'esprit dès l'enfance de récits mystérieux et fantastiques se rattachant au ciel, qui l'impressionnent profondément.

Il croit aveuglément aux miracles, aux visions, et verrait le stigmate de la damnation éternelle écrit sur le front de quiconque oserait douter de l'apparition de la Sainte Vierge en personne à la petite Bernadette sur le rocher de Lourdes.

De retour à Pau nous assistons à une session de la Cour d'Assises. Les trois juges en robe rouge et bonnet rouge, sont assis sur leur siège, et l'avocat de l'Etat, habillé de même, est à sa table. Derrière le siège des juges un christ de grandeur naturelle est suspendu au mur, tableau imposant et impressionnable qui ajoute la crainte d'une justice divine au respect que l'Etat commande pour ses lois et pour la solennité de ses assises.

Trois Basques sont accusés d'avoir fraudé la douane

en transportant des marchandises d'Espagne en France par les défilés inconnus ou peu pratiqués des Pyrénées. Ces marchandises n'ont qu'une faible valeur, mais la nature du délit est grave et il faut que la justice de l'Etat soit satisfaite.

Les juges pas plus que l'avocat de l'Etat ne parlent le basque. Il faut donc un interprète assermenté pour traduire les questions et les réponses.

D'après la loi française l'accusé est tout d'abord présumé coupable. Ce n'est plus à l'Etat qu'il appartient de prouver la culpabilité, mais à l'accusé d'établir son innocence.

Ces malheureux n'étaient pas pour la première fois devant la barre de la justice criminelle. On leur lit une série de méfaits pour lesquels ils ont été condamnés à diverses époques, et quand le Juge-Président leur demande s'ils ont commis ces méfaits, ils ne peuvent que répondre affirmativement, car ayant été reconnus coupables, il serait inutile pour eux de chercher à nier leur culpabilité, quelque faibles qu'eussent été les preuves qui ont servi à établir leur délit.

Je fus frappé de l'air de hautain mépris que les juges montraient aux accusés et de la dureté de leurs paroles. Ils semblaient avoir devant eux non pas de simples accusés mais de grands coupables qu'on ne menait là que pour entendre prononcer leur arrêt et qui ne pouvaient prétendre ni à la clémence du tribunal ni à la moindre pitié. Et cela pour un méfait qui chaque jour passe inaperçu dans les douanes des grandes villes, où le coupable tient une haute place dans le commerce et n'a pas besoin de transporter lui-même sa marchandise sur le dos, dans l'obscurité de la nuit, à travers les sentiers dangereux et pénibles à franchir des hautes montagnes de la frontière.

Nous disons adieu à Pau et nous rendons à Lourdes par chemin de fer. Ce nouveau mode de transport n'a pas été vu d'un bon œil dans le pays. Les bons paysans aimaient bien mieux l'ancien chariot des rouliers et le bidet efflanqué qui maintenant ne rend plus que si peu de service et qu'il faut pourtant toujours nourrir comme auparavant.

Nous ne manquons pas de planter notre cierge allumé devant la grotte et de nous recommander à la bonne Vierge qui a guéri tant de misères, comme l'indiquent ces milliers de béquilles et d'ex-voto dont le rocher est garni.

La chapelle est située au-dessus de la grotte. Elle est construite en pierre, et fort gracieuse. Sa large nef est tendue de bannières de toutes formes, aux couleurs et aux insignes les plus variées, déposées là par les pèlerins qui viennent en grand nombre rendre visite à Notre-Dame de Lourdes.

A mi-route à peu près entre Pau et Lourdes se trouve Betharram. Je fus le seul voyageur qui descendit à la gare de l'endroit et le seul hôte à l'auberge rustique où je m'arrêtai. Il faisait chaud et je déjeunai dans le jardin sous l'ombrage d'une tonnelle couverte de chèvre-feuille dont le parfum semblait être augmenté par le silence du lieu et l'absence totale de personnes pour en jouir.

J'eus pour guide une fillette d'une dizaine d'années qui me fit visiter le calvaire de Betharram. J'admirai cette lignée de petites chapelles blanches et coquettes construites en pierre sur le flanc de la montagne, représentant les quatorze stations du chemin de la croix, où chaque tableau est en relief taillé dans le marbre. Au sommet se trouve une grande chapelle qui termine les stations. C'est la chapelle de la Résurrection.

Le spectacle est imposant, et je regrette de n'avoir pour guide qu'un enfant qui ne put ajouter à l'intérêt de mon pèlerinage par ces récits et ces détails que le voyageur aime à entendre de la bouche exercée d'un guide et dont il emporte presque toujours un souvenir agréable ou quelque renseignement utile.

Nous faisons un court séjour à Bagnières de Luchon et Bagnières de Bigorre, célèbres toutes les deux par leurs sources thermales, et fréquentées tant par les malades qui viennent y chercher la santé que par les voyageurs et les curieux qui viennent y admirer la beauté pittoresque du paysage.

Cauterets se trouve plus loin, presque sur le sommet de la montagne, seule et entourée de rochers et de précipices, cachée dans le fouillis des grands bois, dans un lieu sauvage où l'on ne peut guère habiter que l'été, en raison du froid sévère et des neiges abondantes de l'hiver.

Nous prenons pleinement quatre heures à monter jusque là, par une belle route de montagne, taillée en maints endroits dans le roc, ayant d'un côté le mur élevé, presque tout droit de la montagne, de l'autre côté le précipice qui s'étend comme un gouffre profond presque jusqu'au niveau de la vallée.

Cà et là nous rencontrons un cours d'eau qui bouillonne avec force sur son lit rocailleux, tombe en cascades bruyantes et de formes variées, mêlant le contraste de sa fraîcheur et de sa gaîté au sombre et sévère aspect de ce lieu sauvage.

Tout à coup, comme par enchantement, la scène change, et nous avons devant nous la ville de Cauterets avec ses grandes bâtisses en pierres, ses hotels superbes, ses rues pavées, ses parcs et ses promenades, ses magasins garnis avec le même luxe que ceux des boulevards

des grandes villes. En un mot c'est un morceau du centre de Paris qu'on a transporté sur la montagne.

EDGAR GRIMA.

HONNEUR ! PATRIE !

Quel est celui qui en voyant ces deux mots sublimes inscrits en lettres d'or resplendissantes sur le drapeau de la France, ne se sent pas remué dans tout son être comme si le souffle puissant de cette grande nation, comme si son âme généreuse, n'étaient pas passés pour vous rappeler son histoire par ces deux mots empreints de tant de grandeur et de tant de majesté : Honneur ! Patrie !

On se demande parfois si une nation qui a deux mots pareils inscrits sur ses étendards pourra un jour cesser d'exister après avoir été dans le monde la source du progrès, de la lumière et de la civilisation. Non ! la France actuelle ne saurait périr car elle joue dans le monde le rôle de la Grèce antique, et sa disparition serait un désastre intellectuel pour l'humanité tout entière.

Nous les retrouvons ces deux mots admirables à chaque page de son histoire. François Ier, écrivant à sa mère, après Pavie : " Tout est perdu, fors l'honneur, " ne nous donne-t-il pas un exemple frappant de ce sentiment qui semble être inné dans tous les cœurs grands et généreux.

Henry IV à Ivry criant à ses troupes : " Suivez mon panache blanc vous le trouverez toujours sur le chemin de l'honneur. "

Ces admirables troupes de la révolution s'élançant à l'ennemi aux nobles accents de la Marseillaise, et remportant de brillantes victoires, ne nous donnent-elles pas

une haute idée de ce que peuvent, dans des moments critiques, l'honneur et l'amour du pays.

Tout dans cette glorieuse histoire de France justifie l'inscription au drapeau, de ces deux mots superbes. Que de braves soldats ! que de héros ! sont morts sur les champs de bataille la face tournée vers le symbole sacré de la Patrie, en murmurant ces deux mots sublimes : "Honneur ! Patrie !" avec ceux des êtres chéris qu'ils ne devaient plus revoir.

L'amiral Courbet avant une attaque dont doit dépendre le sort du combat fait réunir les compagnies de discipline. A ces hommes perdus de vices, et qui semblent insensibles à tout sentiment d'honneur, pour qui la Patrie n'existe plus que de nom ; il leur parle de l'honneur, il leur parle de la Patrie, il leur parle surtout de la réhabilitation qu'ils vont obtenir devant la France, peut-être au sacrifice de leur vie, en s'emparant des fortifications ennemies qu'ils vont joncher de leurs cadavres, mais sur lesquelles flottera bientôt le drapeau de la France.

Le capitaine Jean Ledieu se voyant abandonné de ses mobiles dans une de ces terribles journées de Juin 1848, leur crie, au moment de s'élancer dans la rue où il va être impitoyablement fusillé : "Vous n'êtes qu'un tas de lâches et je préfère mourir que de commander désormais des misérables indignes du nom de Français." Jean Ledieu tombe foudroyé, mais son héroïsme n'est pas perdu. Les mobiles qui avaient refusé de s'élancer à l'assaut, courbent la tête sous la honte de l'insulte jetée à la face de l'ennemi, par celui qui vient de mourir, abandonné lâchement par eux. Ils se redressent, comme un seul homme, la rage au cœur, et au cri de "Vive la France," s'emparent de la position. La peur avait fait place à la bravoure dans l'âme de ces hommes terrifiés,

et il avait fallu l'exemple d'un brave pour leur montrer le chemin de l'honneur.

Aussi quand le général Lamoricière apprit la mort du capitaine Jean Ledieu, il se retourna vers ses officiers en leur disant : "Pauvre garçon ! Mort au champ d'honneur, en exécutant mes ordres ! Mort comme un héros ! Comme un soldat ! Comme un martyr !" Puis cela dit, il fit simplement le signe de la croix.

Le chevalier d'Assas surpris par les Autrichiens à Clostercamp, en Westphalie, tombe percé de mille coups en criant : "A moi Auvergne, voilà l'ennemi." Ce trait d'héroïsme sauva l'armée que les Autrichiens voulaient surprendre. Aussi au régiment quand le nom du chevalier d'Assas est appelé, un officier se lève et répond : "Mort au champ d'honneur."

Hoche, Kléber, Marceau, ne sont-ils pas pendant la révolution les fiers représentants de cette belle devise : "Honneur ! Patrie !" Ne pourrions-nous pas citer des milliers d'autres noms, non seulement dans l'histoire de France, mais encore dans l'histoire des Etats-Unis. Les noms de Washington, Lafayette, Benjamin Franklin, Stonewall Jackson, Robert E. Lee, Beauregard, ne sont-ils pas aussi les synonymes de ces deux mots que tout homme devrait avoir gravés dans son cœur, non seulement parce qu'ils résument à eux seuls tout ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus élevé en ce monde, mais encore parce que l'honneur et l'amour du pays sont les bases inébranlables, indestructibles sur lesquelles reposent la grandeur, la prospérité et la gloire des nations.

GASTON DOUSSAN.

LA NEIGE.

Poème imité de l'anglais, par S. Bernard,
professeur de langues à la Nlle-Orléans.

Neige blanche, diaphane et pure,
Manteau vierge de la nature,
Qui du piéton couvres le chef,
Du temple le toit et la nef,
Et te jouant dans l'atmosphère
Tombes légère sur la terre ;
Toi qui d'Eglé, tout en dansant,
Caresses la joue en passant,
Et, capricieuse en ta folie,
Te pends à sa lèvre jolie :
Fille du ciel, à ta beauté,
Rien d'égal que ta pureté !

Nymphe charmante en robe blanche,
Tes flocons, comme une avalanche,
Tombant, roulant, se balançant,
Volent dans les yeux du passant,
Et, s'unissant dans le voyage,
Couvrent ses mains et son visage.
Le chien, ce fidèle animal,
Happe, en sautant, ce beau cristal ;
Et les enfants sautent de joie
De voir ce que Dieu leur envoie.
Belle neige, ton pur bandeau
Du ciel est le plus beau cadeau !

Le peuple assemblé dans la rue,
Tout en chantant, sur toi se rue ;
Et les traîneaux, sans nul effort,
Vers les champs prenant leur essor,

Transportent leur bruyant cortège
A travers les plaines de neige:
D'abord brillants, puis éclipsés
Par les bois qu'ils ont traversés.
Neige si pure et si légère,
Pourquoi serais-tu sur la terre
Jouet des hommes mécréants ?
Plus tard souillée....ô les méchants !

Hier encore, ô neige éternelle !
Comme toi pure, blanche et belle,
Chacun m'aimait. Oh ! désespoir :
Un grain de sable me fit choir....
Choir, comme la rose fanée,
Que les zéphyrs ont profanée ;
Ou bien comme un être pervers,
Qui tombe du ciel aux enfers.
Maintenant, craignant l'anathème,
Je fuis et le monde et moi-même :
Pleurant, puis appelant la mort,
Maudissant la vie et mon sort !

Autrefois mon air, ma figure,
Mes yeux brillants, mon âme pure,
Egalaient la neige en beauté :
Un jour d'erreur m'a tout ôté !
Aujourd'hui, sous le poids du crime,
Le front courbé,—faible victime !
Je porte en tous lieux mes douleurs,
Mes cris, mes regrets et mes pleurs.
Pour me plaindre il n'est plus personne.
Parents, amis, tout m'abandonne ;
Et tel qui me voit grelotter
Fait un détour pour m'éviter.

Oh ! neige, en tombant suis ma trace ;
Sème tes flocons où je passe ;
Et lorsque reviendra la nuit,
Loin des parents, seule et sans bruit,
A deux genoux sur cette pierre,
Au ciel j'enverrai ma prière
Vers le grand Dieu de l'Univers,
Juge des bons et des pervers !
Sous toi bientôt ensevelie,
Neige toujours pure et jolie,
Dans l'espoir d'un monde plus beau
Sois mon linceul et mon tombeau !....

Novembre 1864.

A LAMARTINE.

Barde, dont la muse féconde
Chante sur de nobles accents,
Thèbes, ce vieux berceau du monde,
Palmyre et tous ses monuments ;
Aujourd'hui, de ta voix divine,
Poète, chante avec fierté,
La France, heureuse en liberté !
Et moi, je chante Lamartine !

Lorsqu'une main libératrice,
Du trône eut renversé nos rois,
Le peuple, armé par la justice,
Poète, obéit à ta voix ;

Car tu prêchais cette doctrine :
Amour, union, fraternité ;
Aux cris : vive la liberté !
Et moi, je chante Lamartine !

L'Europe, autrefois asservie,
Tremblant encor pour ses remparts,
Au noble élan de ta patrie,
Déjà levait ses étendards ;
Quand, saisissant ta carabine,
Aux Peuples tu promis la paix :
Aux chants de l'hymne Marseillais !
Et moi, je chante Lamartine !

Tribun, savant, poète, sage ;
Ton nom, doublement immortel,
Parmi nous vivra d'âge en âge :
La France te doit un autel !
Un jour d'une guerre intestine
Ton beau talent sut l'affranchir :
Paris fut fier de t'obéir ;
Et moi, je chante Lamartine !

Si j'en crois cette Providence
Qui fait et défait à son choix :
Tu seras, à la Présidence,
Plus grand que ne furent les Rois !
Et le Panthéon te destine,
Entre Racine et Mirabeau,
Poète, un triomphe nouveau ;
Et moi, je chante Lamartine !

A UN JOURNALISTE.

A M. Charles Testut, éditeur du *Courrier de l'Alabama.*

Oui, sois le bienvenu, jeune et brillant adepte,
De l'art de Guttemberg fais valoir le précepte ;
Et la plume à la main, par tes images d'or,
De ton esprit fertile ouvre-nous le trésor.
Mobile, jeune encor, d'amants environnée,
Est fière de ton choix et de son hyménée :
Et, malgré trois maris, tous vieux, mais peu jaloux,
Français, sois en ce jour son quatrième époux.
Enseigne à ses enfants la langue de nos pères ;
Deviens le champion de deux grands hémisphères ;
Que ses fils adoptifs apprennent par ta voix
Quels sont les descendants du vieux peuple gaulois ;
Dont vingt règnes fameux, consignés dans l'histoire,
Ont pour mille et mille ans éternisé la gloire !
Dis leur que sous François, ce héros indompté,
Ce digne fils de Mars et de la volupté,
Malgré Rome et Luther et l'ingrate Pavie,
Les sciences, les arts, en France prirent vie ;
Qu'ils furent cultivés par Henri-le-Vaillant,
Et fleurirent plus tard sous Louis-le-Conquérant.
C'est là que, près du trône, aux pieds du grand monarque,
Cet Auguste nouveau, ce superbe Aristarque,
On voyait accourir, leurs œuvres à la main,
La Fontaine, Boileau, Racine, Poquelin,
Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue....
Tous ces nobles mortels, dont la France se loue,
Ont fait par leurs écrits, leurs sublimes discours,
Du langage français, le langage des cours......

Lorsque dans tes écrits, dictés pour l'avenir,
Apollon, de sa lyre aidant ton souvenir,
Chantera des mortels la liberté chérie....
Ami, chante avec lui ta nouvelle patrie,
Cette belle union, et ses nobles enfants
Qui, nains dans le berceau, se sont levés géants.
De ce peuple nouveau célèbre les merveilles,
Les lois, les mœurs, les goûts, les vertus sans pareilles.
Parle-nous de Fulton, de ses vaisseaux ailés,
Joignant deux continents, par la mer isolés ;
Du savant Stephenson, dont les locomotives,
Des deux grands Océans vont unir les deux rives ;
De Morse, qui bientôt, par son fil aérien,
Transportera New York à l'Isthme de Darien.
Qu'elle est belle à mes yeux cette puissante reine,
Dont la France est la sœur, et même la marraine !
C'est l'asile sacré du malheureux proscrit,
Où l'homme, en liberté, travaille, pense, écrit ;
C'est le foyer du pauvre, où l'innocence brille ;
C'est ton épouse enfin : tu lui dois ta famille......
Succès à ton journal, gloire à son éditeur,
Qui sait entrer en lice, et sans arme et sans peur ;
Et vient entrelacer, par un tact qui l'honore,
La bannière étoilée au drapeau tricolore....
De deux peuples amis sois le porte-étendard ;
Malheur à l'ennemi—frappe de toute part ;
Mais, sur quelque innocent que tombe ta colère,
Que ce ne soit jamais, ta femme ni ta mère !

S. Bernard.

(Renaissance Louisianaise.)—1863.

LE COMTE DE MONTÉZUMA.

M. le Dr. Devron, comme complément aux articles publiés dans les Comptes-Rendus de novembre 1885 et de mai 1887 sur le Comte de Montezuma, mort à la Nouvelle-Orléans le 22 octobre 1836, fournit les documents suivants:—

Codicille à mon Testament qui est déposé à Paris chez Mr. G. Boucher, Notaire, rue Clery No. 27 et, qui est écrit tout de ma main.

Je declare que mon cousin germain Mr. Pedro Nolasco Marsilla de Teruel Moctezuma, est mon successeur aux biens que je possede au Mexique et en Espagne comme Majorat n'etant pas abolie, la loi d'ainesse, et auquel mes executeurs testamentaires remettront tous les papiers, documens etc. etc. qui se trouveront dans les malles et bureau qui seront dans mon logement, faisant attention qu'aucun papier ne soit pas egaré, parceque tous sont necessaires a la famille, mon cousin reside a Lorca en Espagne, Royaume de Murci, et il est déja en correspondent, avec Mr. W. J. Passott du Mexique mon fonde de pouvoir; pour toucher la pension qui a comme successeur aux biens que posede.

1o. Je declare nul le leg que j'avais pour mon testament à mon Valet de chambre D. faustino Gallego étant mort a Nlle-Orleans.

Je declare ne devoir à la Nlle-Orleans que les comptes qui sont mentionnées dans la note si-joint et que mes executeurs testamentaires demanderont aux personnes interessées pour examiner et les aquitter s'elles sont exactes.

Je legue à Mr. T. W. Zacharie mon necessaire qui est tout neuf et qui est sur une table dans ma chambre à coucher, en preuve de l'amitié qui a eu pour moi et pour les relations que nous avons eu depuis mon arrivée à la Nlle-Orleans.

Je legue a un espagnol nommé Thomas qui demeure à la rue Bourbon, encoignure d'Orleans, chez Mme. veuve Boyer tous mes effets d'Habits pantalons chilets, redingots manteau linge blanche, chapeux et tout ce qui concerne à la chaussure.

Yo : Aux domestiques de la maison dix piastres et à Mme. Thomas aveugle qui demeure dans la maison dix piastres.

Je declare que par l'article 15 de la loi de majorats du 7 aout 1823 aprouvée et publiée à Mexique je peux disposer de la vente de la moitié des Majorats que je posede au dit Mexique, et par consequence les executeurs testamentaires feront vendre la moitié des proprietes que je posede sur la nomination de Tula comme Mr. W. J. Passott sait tres bien et le montant de la dite moitié sera partagé entre le fils aine de Mr. W. J. Passott, qui est mon fileul et Mr. Sti Petri pour remettre à la personne que je lui indiquerai separement dans une papier reservé.

Tous les meubles et tous ce qui sera trouvé dans mes appartemens, armoir malles etc. sera pour Sti Petri.

Je declare n'avoir pas des enfans legitimes et par conséquence je peux laisser mes biens libres aux personnes de mon choix.

Je nomme pour mes executeurs testamentair à Mr. T. W. Zacharie et Mr. T. A. Roca Sti Petri, qui habitent la Nlle-Orleans, et à Mr. W. J. Passott resident au Mexique, mon fondé de pouvoir dans toute la republique, je pris a ces Mrs. d'accepter ma nomination et de terminer

mes affaires amicalement avec toutes les personnes interessées, pour eviter les frais de justice. Si par hazard j'ai oublié quelque chose mes executeurs testamentaires termineront tout selon leur concience, et je les remercie pour les peines qui prendront pour regler et terminer ma succession.

Je declare que tous ce que j'ai ordonné ici est ma volonte que je veux qu'elle soit executé entierement comme si c'était moi meme, en foi de quoi je signe cet codicille à la Nlle-Orleans le 15. 7bre 1836.

A. M. de Moctezuma.

Ne varietur,

New Orl. Oct. 24, 1836. J. Bermudez, Judge.

Note des comptes que je dois à la Nlle Orleans, de l'année 1836.

Mr. Rache, Bijoutier, rue chatres....................$200 a peu près,
Mr. Paya, rue chatres.................................. 137
Mr. Gauliacie, Coiffeur, le compte de l'année courant
Mr. Giché, Cordonnier,....id..........id.....id....
Mr. Clovis et dumas, Tailleurs..........id.....id....
Mr. Seignouret..........................id.....id....
Mr. Chalup, Medecin....................id.....id....
Mr. deloche, Pharmacien ....id.....id....
Mr. Pascalet et Cie, une petite compte
Mlle. Heloise Croix, Blanchicheusse, le compte de deux derniers mois, c'est marqué dans le petit livre qui est dans un tiroir de mon armoir.
Mlle. daure est payé tous les 15 du moi, elle dira ce qui le revinne depuis le 15.

Mr. Sti Petri, pour payer le billet qui echerrera le 23 8bre prochain endossé par moi.................................. $400

Mr. T. W. Zacharie et Cie liquidront avec Mr. W. J. Passott selon l'usage que nous avons eu depuis nos relations d'interets.

Mrs. Hanrion, Bram et Cie.................................. 300

Ne varietur A. M. DE MOCTEZUMA.

Nlle Orleans 24th
October 1836.

J. BERMUDEZ,
Judge.

NOTE.—Le Comte de Montezuma étant Espagnol, son français est excusable.

Compte d administration et Tableau de distribution des fonds de la Succession de feu J. M. de Moctezuma,

---

Produit de la vente du mobilier de défunt, entre les mains du Register des Testamens.. $324..87

Distribu:ion aux Créanciers privilégiés de la Succession dans l'ordre établi par la loi.

2de Classe.

Frais de justice.

Frais de la Cour des Preuves........	$42 18		
Honoraires des avocats des Exécuteurs etc..........................	50 00	Reçu Murphy et Grailhe	
Honoraires du Juge pour apposition et levée des Scellés..................	8 00		
Honoraires de Mr. Caire, notaire pour confection de l'Inventaire....	40 00		
Emoluments des experts-priseurs...	8 00		
Frais probables d'homologation du présent compte......................	12 00		
Honoraires de l'avocat des Héritiers absents............................	25 00	——	$185 18
			$139 60

3me Classe.

Frais de la dernière maladie.

Emoluments du Docteur Puissan pour soins donnés au défunt durant sa dernière maladie.............................. $300

Gages de la garde-malade Caliste Labiche f. c. l. pour soins, veillées, &c., durant trente jours et trente nuits 300

$600

Lesquels créanciers viennent concurremment partager la somme de $139.69.

Dr. Puissan $69 84½

C. Labiche...................................... 69 84½--$139 69

Sauf Erreurs et Omission.

Nlle-Orléans, le Octobre 1837.

T. A. Roca.
Sti. Petri, J. W. Zacharie.